

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/05/25/2022041450/justel>

Dossier numéro : 2022-05-25/06

Titre

25 MAI 2022. - Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant approbation du règlement d'ordre intérieur de la Plate-forme de concertation en matière d'emploi

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 14-07-2022 page : 56331

Entrée en vigueur : 24-07-2022

Table des matières

[CHAPITRE 1er.](#) - Disposition générale

Art. 1-2

[ANNEXE.](#)

Art. N

Texte

[CHAPITRE 1er.](#) - Disposition générale

Article [1er.](#) Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale approuve le règlement d'ordre intérieur de la Plate-forme de concertation en matière d'emploi.

[Art. 2.](#) Le Ministre qui a l'Emploi dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

[ANNEXE.](#)

[Art. N.](#)

(Image non reprise pour des raisons techniques, voir M.B. du 14-07-2022, p. 56332)